

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 446-2017

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO:

446-2017 intitulé « **RÈGLEMENT NUMÉRO 446-2017 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 322-2009** visant à réduire la marge avant minimale de cinq(5) mètres à quatre(4) mètres dans les zones de maisons mobiles ou modulaires et notamment dans la zone Ha-13.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 11039-11-17 à sa séance régulière du 6 novembre 2017, du projet de règlement numéro 446-2017 tiendra une **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION lundi le 4 décembre 2017 à 19:45** dans la salle du Conseil située au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec, en conformité des dispositions de la « Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1) » ;

QUE l'objet de ce règlement est :

« De réduire la marge avant minimale de cinq(5) mètres à quatre(4) mètres dans les zones de maisons mobiles ou modulaires et notamment dans la zone Ha-13. ».

QUE le projet de règlement numéro 446-2017 vise la zone résidentielle Ha-13. Que le secteur concerné est la zone résidentielle Ha-13 étant délimitée par la rue des Tourterelles et l'Avenue Champlain (mieux connu sous le nom de Domaine Champlain) (voir plan en annexe).

QU'au cours de cette assemblée publique, le Maire expliquera ledit projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement numéro 446-2017 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux de la Municipalité situés au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec, durant les heures habituelles d'ouvertures, soit de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Donné à Venise-en-Québec ce 14 novembre 2017

Diane Bégin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Diane Bégin, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Venise-en-Québec, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 14 novembre 2017 et en le faisant publier dans le journal suivant : Le Canada Français édition du jeudi 16 novembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 novembre 2017

Diane Bégin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière